



Chalampé, le 18 mai 2021.

Travaux d'aménagement sur le pont du Rhin - CHANGEMENT DU SENS DE CIRCULATION -

Une opération d'aménagement en faveur des modes doux et d'entretien des ouvrages sur le Grand Canal d'Alsace et le Rhin entre Chalampé et Neuenburg seront réalisés sur la période
du 07 juin 2021 au 31 mars 2022.

Suite à une réunion entre la Collectivité Européenne d'Alsace et les différents acteurs engagés dans la mise place des travaux du pont, **le sens de circulation pendant les travaux a été modifié.**

Il a été convenu que les circulations seraient gérées de la manière suivante :

- Un cheminement piétons/cycles sera maintenu dans les deux sens.
- Le sens Allemagne vers France sera interdit. L'ensemble des véhicules motorisés sera dévié via A5 vers Ottmarsheim puis RD52.
- Le sens France vers Allemagne sera interdit également pour le transit et dévié via RD52, Ottmarsheim, A36 et A5. L'accès à l'île du Rhin sera maintenu pour les riverains, les secours et pour rejoindre le golf. Cet accès sera possible sur une seule voie avec un alternat par feux tricolores.

Ces mesures seront applicables durant toute la période du **07 juin 2021 au 31 mars 2022.**

De nouveaux panneaux seront rapidement déployés sur le site.

Légende:

- Sens de circulation Allemagne vers France
- Sens de circulation France vers Allemagne
- - - Accès île du Rhin (circulation allemande)
- Cheminement piétons/cycles

